IMT Nuremberg Archives

H – 3622

International Court of Justice

H3622 - 0002

T.C36

Attendu la gravité de la situation internationale, le Chef d'Etat du Reich allemand m'a expressement chargé de transmettre à Votre Majesté la communication suivante.

Le Gouvernement du Reich quoique faisant actuellement tous ses efforts afin de trouver une solution pacifique dans les questions qui divisent le Reich et la Pologne, désire toutefois dès à présent préciser l'attitude qu'il observera envers la Belgique en cas qu'un conflit en Europe deviendrait inévitable.

Le Gouvernement du Reich est fermement décidé à se tenir à la déclaration exprimée dans la note allemande du 13 octobre 1937. Celle-ci stipule en effet que l'Allemagne ne portera en aucune circonstance atteinte à l'inviolabilité et à l'intégrité de la Belgique et respectera en tout temps le territoire du Royaume. En renouvellant ses engagements, le Gouvernement du Reich attend toutefois que le Gouvernement Belge de son côté observe une attitude de stricte neutralité, à savoir que la Belgique ne tolérera aucune violation de sa neutralité de la part de tiers Etats, mais que, contrairement, elle s'y opposera avec toutes ses forces disponibles. Il va s'en dire que si le Gouvernement belge adopterait une attitude différente, le Gouvernement du Reich se verrait naturellement contraint de défendre ses intérêts conformément à la situation ainsi nouvellement créée.

Pour copie conforme:
Bruxelles, le 12 octobre 1945,
Le Directeur,

037737

T.S.V.P.

H3622-0002A

Vu pour légalisation de la signature de M.Jean Billen,directeur au Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur à Bruxelles, apposée d'autre part.

Londres,le 15 octobre 1945.

L'Ambassadeur,

AMBASSADE DE BELGIQUE
AMBASSADE VAN BELGIË
TE LONDEN
A LONDRES

E. de Cartier

CERTIFIED AT THE FOREIGN OFFICE
FOR LEGALIZATION
OF THE FOREGOING
SIGNATURE
"E. de Cartier"

FOREIGN OFFICE
LONDON

David Scott

25th Oct. 1945.

FOR THE SECRETARY OF STATE FOR FOREIGN AFFAIRS.

037738

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUREMBERG GERMANY
GB Exhibit 102
Filed Nov 1 1945

GB 102

H. 3622

TC 36

TC 36

G. B. EXHIBIT

TC 36 G. B. EXHIBIT

102

037736

GB 102

H3622 – 0003

H3622-0004

2 pages